

# Santé environnement : la résolution est adoptée par le CESE

TRAVAUX ET AUDITIONS

PUBLIÉE LE 29/03/2021

Saisine liée :

POUR UNE POLITIQUE PUBLIQUE NATIONALE DE SANTÉ ENVIRONNEMENT AU CŒUR DES TERRITOIRES

La résolution, rapportée par Agnès Popelin au nom de la section des affaires sociales et de la santé, a été adoptée le 29 mars 2021

La résolution "Pour une politique publique de santé environnement au coeur des territoires", projet de résolution rapporté par Agnès Popelin (groupe environnement et nature), au nom de la section des affaires sociales et de la santé, présidée par Aminata Koné (groupe UNAF) a été **présentée et adoptée lors de la plénière du 29 mars**.

La résolution a été adoptée avec **204 voix pour**, et **5 abstentions**.

[Télécharger la résolution >](#)

## Constats

Le CESE a souhaité s'emparer de ce sujet d'actualité, à l'heure où la crise sanitaire liée à la zoonose Covid-19 nous interpelle sur l'interdépendance écosystémique entre santé et environnement.

Les coûts socio-économiques d'un environnement dégradé sont considérables, comme en témoignent les chiffres suivants :

- Le **coût des effets sanitaires de l'environnement dégradé représentait environ 7,5% du PIB** en 2017, selon l'IGAS
- Le coût des impacts sanitaires de la **pollution de l'air** a été évalué à plus de 100 milliards ;
- Le coût des impacts sanitaires du **bruit** a quant à lui été évalué à près de 60 milliards.

## Préconisations

Le CESE appelle à un passage à l'action, autour de 3 maîtres mots : **prévention, transversalité et territorialité**. Il formule 3 propositions principales :

- Passer de la prise en charge médicale de la maladie, centrée uniquement sur les soins, à **une approche plus globale de la santé** (selon la définition de l'OMS : "état de bien-être physique, mental et social")

- **Renforcer la prévention** et en faire un des objectifs prioritaires et transversaux des politiques publiques, au-delà de la politique de santé : une approche préventive, et pas uniquement curative.

- Une action plus résolue contre les **inégalités sociales, territoriales et de genre**, en matière de santé liée à l'environnement ; les populations les plus vulnérables étant les plus touchées.